



PROJET ÉDUCATIF 2019-2022

ÉCOLE DE BOURGOGNE



Le projet éducatif

Table des matières

1. But et définition du projet éducatif.....	3
2. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif	3
3. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif	3
4. Contexte dans lequel évolue l'établissement	3
5. Notre Mission, notre Vision, nos Valeurs et nos Engagements.....	12
6. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles	13
7. Transmission et diffusion du projet éducatif	14
8. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif.....	14
9. Reddition de compte du projet éducatif.....	14
Annexe I : Principaux encadrements légaux.....	15

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil de gouvernance stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative de l'école les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré en réponse à leurs caractéristiques et à leurs besoins ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu. Résultant d'un consensus, le projet éducatif a été élaboré en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la commission scolaire, *Tous Patriotes pour la réussite!*, et en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école De Bourgogne.

2. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, le personnel de l'école, les parents et les élèves du 3^e cycle ont eu à compléter un sondage qui les questionnait sur le sentiment de sécurité, sur la relation école-famille et sur le climat organisationnel et la mobilisation du personnel.

Au début de l'année scolaire 2018-2019, tous les membres de l'équipe-école se sont réunis pour débiter l'élaboration du projet éducatif. Au terme d'échanges, nous avons déterminé nos valeurs, notre vision et notre but. Ensuite, un comité pilote a été mis en place.

La direction a eu accès à des tableaux de bord qui ont situés la réussite des élèves en fonction des indicateurs du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) qui nous a fourni les zones de vulnérabilité de la commission scolaire.

3. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Tout au long de l'élaboration du projet éducatif, nous consulterons et informerons le comité de pilotage, les membres de l'équipe-école ainsi que le conseil d'établissement.

4. Contexte dans lequel évolue l'établissement

L'école De Bourgogne est située à Chambly sur l'avenue Bourgogne dans le quartier du Vieux-Chambly. En 2018, elle a les caractéristiques suivantes :

Seuil de faible revenu (SFR)	
Indice	7,29
Rang décile	4
Indice de milieu socio-économique (IMSE)	
Indice	3,32
Rang décile	2
Nombre d'élèves (30/09/2018)	515

Source : MEES, TSE, DGSEG, DIS, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2016 (production juin 2018).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé.

L'école offre des services d'enseignement primaire de la 1^{re} à la 6^e année répartis en 24 classes régulières, 2 classes d'enseignement spécialisé pour les capacités d'adaptation et un service répit qui accueille des élèves pour un séjour de 6 à 12 semaines. L'enseignement préscolaire était localisé à l'école de la Passerelle qui est située à 3 kilomètres de distance. Cependant à compter de l'an 2019-2020, l'école accueillera ses élèves du préscolaire. À la sortie de l'école

primaire, l'école secondaire de secteur attirée à nos élèves est l'école secondaire de Chambly. Cette école permet la poursuite des études pour le premier cycle du secondaire ainsi que la 1^{re} année du 2^e cycle du secondaire. Les élèves doivent ensuite terminer leur 2^e cycle du secondaire à l'école secondaire du Mont-Bruno située dans la ville de Saint-Bruno-de-Montarville. Il est à noter que les élèves peuvent également se diriger vers d'autres écoles secondaires de la commission scolaire pour des projets pédagogiques particuliers et certains font le choix d'entrer dans un établissement privé.

Nos élèves proviennent de deux secteurs de la municipalité de Chambly soit le secteur Chambly Centre et celui du Bassin. Plus de la moitié des élèves sont transportés par les autobus de la commission scolaire. Le milieu socio-économique de l'école est relativement favorisé avec un indice de 2 sur 10 selon les données du MEES.

Indicateur	Chambly	Montérégie	*Ensemble du Québec
Population de famille avec au moins un enfant de moins de 18 ans (%)	48,7%	39,9%	39,9%
Proportion de famille monoparentale (%)	23,4%	23,4%	24,6%
Proportion de la population ayant déménagé au cours des 5 dernières années (%)	36,9 %	31,7 %	31,9 %
Proportion de la population immigrante récente (%)	36,3%	33,2%	36,4%
Proportion de la population dont la langue le plus souvent parlée à la maison est autre que le français ou l'anglais (population allophone) (%)	2 %	5,8 %	8,6 %

Source des données : statistique Canada -Recensement : 2016

Chambly est l'une des villes de la Rive-Sud ayant connu un haut taux de croissance de sa population. C'est une population particulièrement jeune, avec un âge moyen de 37,2 ans en 2016. On y retrouve majoritairement des familles francophones avec au moins un enfant de moins de 18 ans. La proportion de population immigrante est également en légère augmentation.

L'équipe de l'école De Bourgogne travaille en collaboration avec les services sociaux faisant partie du CISSS Montérégie-Centre plus précisément avec le CLSC du Richelieu ainsi qu'avec plusieurs partenaires dont le traiteur Le Lunch, l'organisme J'ai faim à tous les jours, le Carrefour Familial du Richelieu, la Maison Simonne-Monet-Chartrand, le Club d'Échecs de Chambly et le Club Optimiste de Chambly. Aussi cette année, l'organisme Grands Frères Grandes Sœurs de la Montérégie s'implique dans notre école en proposant pour des élèves ciblés au premier cycle du primaire des ateliers axés sur la lecture après les heures de classe. Depuis plusieurs années, l'école partage ses locaux avec le service des loisirs de la municipalité de Chambly qui offre différentes activités aux citoyens en soirée.

SYNTHÈSE

- Indice faible de défavorisation;
- Peu de familles qui ne parlent pas le français ou l'anglais;
- Arrivée du préscolaire en 2019-2020;
- Plus de la moitié des élèves sont transportés;
- Présence de groupes d'adaptation scolaire.

L'école offre une grande place pour l'implication des parents dans le cheminement scolaire de leurs enfants en les invitant régulièrement en classe et en favorisant leur implication dans diverses activités. Il existe aussi un organisme de participation des parents (OPP) très actif.

Résultats du sondage sur le sentiment de sécurité, sur la relation école-famille et sur le climat organisationnel et la mobilisation du personnel

Un sondage a été complété par les élèves du 3^e cycle de notre école, les employés de notre école et des parents de l'ensemble de la commission scolaire à l'automne 2017 dans le cadre du Plan d'engagement vers la réussite. Nous avons sélectionné les données suivantes parce qu'elles nous semblaient significatives (résultats marquants et écarts avec l'ensemble des écoles primaires de la commission scolaire).

ORIENTATION 1 DU PEVR : SOUTENIR CHAQUE ÉLÈVE DANS L'ATTEINTE DE SON PLEIN POTENTIEL

Selon le sondage, les élèves du 3^e cycle de notre école ont hâte de commencer l'école (74,4%). Ils démontrent un intérêt pour l'école et les apprentissages. Selon eux, plusieurs moyens favorisent leur apprentissage soit l'enseignement explicite (87,1%), le modelage (87,3%), l'expérimentation (84,7%) et les rétroactions fréquentes de l'enseignant (91,3%). Les élèves soulignent que leurs enseignants leur donnent le goût d'apprendre et de travailler (90,2%). Ils démontrent une grande satisfaction quant aux activités de transition vers le secondaire (90,7%).

Selon le sondage, les employés de notre école observent quant à eux une faible motivation des élèves pour apprendre lorsqu'ils arrivent à l'école (51,1%). Ils croient que le discours des parents a une incidence sur la réussite et la persévérance de leur enfant. (98,9%). Selon eux, il n'y a pas assez d'outils de mesure pour dépister rapidement les problèmes d'engagement et de motivation scolaire (70,0%) ainsi que des mesures de soutien pour les élèves ayant des difficultés d'apprentissage en lecture, écriture et en mathématique (75,4%). Ils se soucient également des besoins d'intégration des nouveaux élèves et croient qu'une structure pour favoriser la création de nouveaux liens sociaux serait bénéfique (58,3%).

Selon le sondage, les parents de l'ensemble de la commission scolaire se disent soutenus par l'école et la commission scolaire (70,2%). Selon eux, leur enfant est motivé et développe aisément des relations autant avec les adultes (72,4%) que les enfants (82,4%). Les parents se disent impliqués activement dans la lecture à la maison (85,4%). Pour eux, il est important de donner une image positive de l'école (92,2%), de s'intéresser aux projets de leur enfant (93,3%) et ils encouragent et félicitent leur enfant (95,8%). Pour la transition primaire-secondaire, ils soulignent que parfois ils ne reçoivent pas toutes les informations quant aux services offerts, des choix de cours et des différents parcours pouvant mener au marché du travail (68,0%).

ORIENTATION 2 DU PEVR : ÉVOLUER DE FAÇON CONTINUE PAR LA MISE EN PLACE DE MEILLEURES PRATIQUES

Selon le sondage, les employés de notre école collaborent (83,8%) et considèrent ces rencontres professionnelles comme des moments d'apprentissage (91,9%) et que l'expertise des collègues contribue à leur propre expertise (94,1%). Ils ont le sentiment

SYNTHÈSE

Les élèves perçoivent très favorablement leur école.

Les employés observent que les élèves ne sont pas motivés à apprendre.

Les parents ont une image positive de l'école.

Les employés trouvent important d'avoir du temps dégagé pour les échanges entre eux.

qu'il y a peu de possibilités pour eux d'exprimer et de faire valoir leurs idées pour améliorer l'organisation du travail (67,5%). Par ailleurs, ils pensent que l'utilisation du plein potentiel des compétences de l'équipe augmenterait le potentiel de collaboration (61,7%). Les employés pensent qu'il existe une collaboration avec le personnel des services éducatifs complémentaires lors des transitions scolaires (82,4%). Toutefois, ils soulignent qu'il serait possible d'améliorer la communication et la collaboration entre les enseignants du primaire et ceux du secondaire dans la continuité des pratiques pédagogiques et évaluatives (63,7%) en accordant du temps dégagé pour les échanges (49,4%).

Selon le sondage, les employés de notre école participent dans les activités sociales de leur milieu (76,4%). Ils s'y sentent valorisés (72,9%). Pour eux, la reconnaissance de la contribution (63,2%), de la persévérance (57,1%) et du succès (57%) seraient des stratégies d'amélioration. Ils considèrent que l'école dispose de peu de moyens pour répondre aux besoins de tous les élèves (49,2%). La formation continue offerte est accessible (88,5%). Les employés ont la possibilité de mettre en pratique les compétences acquises lors des formations (82,7%).

Selon le sondage, les employés de notre école se disent à l'aise avec l'intégration des technologies (82,1%) mais souhaiteraient que l'équipement soit plus à jour (70,4%) et aussi de disposer de plus temps pour bien les maîtriser (66,3%). Ils reconnaissent les liens entre les actions quotidiennes, la réussite et la diplomation des élèves (86,3%).

ORIENTATION 3 DU PEVR : ÊTRE UN MILIEU OUVERT, STIMULANT, SAIN ET SÉCURITAIRE

Selon le sondage, les employés de notre école accordent une importance dans la communication entre l'école et les parents (86,2%) et que l'engagement de ceux-ci a une incidence sur la progression des élèves (99,3%). Ils développent une saine relation avec les parents par diverses informations transmises, plusieurs questions du sondage étaient en lien avec cet aspect et les résultats se situent entre 76,2% et 86,2%.

Selon le sondage, les employés de notre école croient que les moyens mis en place pour prévenir et contrer l'intimidation entre les employés sont peu efficaces (55,6%) surtout ceux qui concernent la civilité dans leur milieu de travail (61,2%). Ils démontrent une fierté de travailler pour leur école et leur commission scolaire (80,0%). Il est important de mentionner que depuis la participation à ce sondage (novembre 2017), des actions ont été prises dans le but d'améliorer le climat de travail.

Selon le sondage, les élèves du 3e cycle de notre école se sentent bien traités (90,0%) et ont le sentiment d'être en sécurité (91,4%) à l'école et cette perception est partagée par les parents (88,6%). Les élèves aiment leur école (91,6%) et la recommanderaient (90,0%) à tout nouvel élève.

Selon le sondage, les parents des élèves de l'école De Bourgogne croient que leur enfant se sent en sécurité (88,6%), qu'il est fier de fréquenter son école (85,4%) et qu'une des forces de celle-ci est la qualité d'enseignement (81,0%).

Toujours en lien avec l'orientation 3 du PEVR un sondage portant sur l'estime de soi a été réalisé auprès des élèves de 4e, 5e et 6e année dont voici les résultats :

Les employés aimeraient constater des difficultés quant à leur climat de travail.

Les élèves se sentent en sécurité dans l'école.

	Nombre d'élèves qui estime avoir une bonne estime de soi	Nombre d'élèves qui estime avoir une mauvaise estime de soi	Total
Nombre de résultats	144	70	214
%	67,3%	32,7%	100%

Les données recueillies permettent de constater que la proportion de filles estimant avoir une bonne estime de soi est similaire à la proportion de garçons ayant la même opinion.

Le travail collaboratif ayant mis à profit le personnel de l'école a permis d'émettre le constat que, bien qu'aucune donnée n'ait été recueillie concernant le niveau d'anxiété de nos élèves, l'équipe-école perçoit un enjeu important à cet égard, et ce pour l'ensemble des élèves.

Résultats académiques

Les tableaux suivants compilent les résultats des élèves à risque ou en échec des trois dernières années, pour les compétences en français et en mathématiques. Nous avons mis en surbrillance les données que nous avons jugées significatives (résultats marquants et écarts importants entre les garçons et les filles).

Français						
1 ^e année : Pourcentage des élèves en échec ou à risque (0-69)						
	LECTURE			ÉCRITURE		
Jun 2016	Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
CSP	11.5%	14.5%	+ 3.0%	12.0%	19.2%	+ 7.2%
De Bourgogne	3.8%	5.6%	+ 1.8%	3.8%	11.1 %	+ 7.3 %
Jun 2017	Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
CSP	10.9%	16.1%	+ 5.2%	13.4%	21.8%	+ 8.4%
De Bourgogne	5.7%	12.7%	+ 7.0%	15.1%	12.7%	- 2.4 %
Jun 2018	Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
CSP	11.6%	14.9%	+ 2.7%	13.7%	19.5%	+ 5.8%
De Bourgogne	8.3%	7.3%	- 1.0%	5.6%	17.1%	+ 11.5 %
2 ^e année : Pourcentage des élèves en échec ou à risque (0-69)						
	LECTURE			ÉCRITURE		
Jun 2016	Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
CSP	13.1%	8.2%	+ 4.9%	11.3%	19.4%	+ 8.1%
De Bourgogne	18.0%	17.6%	- 0.4%	14.0%	17.6%	+ 3.6%
Jun 2017	Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
CSP	10.1%	16.9%	+ 6.8%	12.2%	21.8%	+ 9.4%
De Bourgogne	13.0%	20.9%	+ 7.9%	10.9%	18.6%	+ 7.7%
Jun 2018	Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
CSP	11.4%	17.7%	+ 6.3%	12.8%	22.6%	+ 9.8%
De Bourgogne	10.6%	16.7%	+ 6.1%	21.3%	33.3%	+ 12.1%
3 ^e année : Pourcentage des élèves en échec ou à risque (0-69)						
	LECTURE			ÉCRITURE		
Jun 2016	Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
CSP	13.0%	23.2%	+ 10.2%	13.4%	25.4%	+ 12.0%
De Bourgogne	16.1%	26.4%	+ 10.3%	16.1%	34.7%	+ 18.6%
Jun 2017	Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
CSP	12.7%	20.5%	+ 7.8%	12.7%	24.3%	+ 11.6%
De Bourgogne	15.8%	13.3%	- 2.5%	26.3%	31.1%	+ 4.8%
Jun 2018	Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
CSP	12.1%	22.5%	+ 10.4%	14.2%	26.8%	+ 12.6%
De Bourgogne	10.0%	12.5%	+2.5%	7.5%	22.5%	+ 15.0%

4 ^e année : Pourcentage des élèves en échec ou à risque (0-69)						
	LECTURE			ÉCRITURE		
Jun 2016	Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
CSP	15.0%	26.2%	+ 11.2%	13.5%	27.1%	+ 13.6%
De Bourgogne	19.5%	34.0%	+ 14.5%	12.2%	36.2%	+ 24.0%
Jun 2017	Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
CSP	13.8%	24.6%	+ 10.8%	12.8%	27.6%	+ 14.8%
De Bourgogne	23.5%	16.7%	- 6.8%	17.6%	19.0%	+ 1.4%
Jun 2018	Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
CSP	13.3%	21.0%	+ 7.7%	13.3%	23.9%	+ 10.6%
De Bourgogne	26.8%	17.1%	- 9.7%	22.0%	17.1%	- 4.9%
5 ^e année : Pourcentage des élèves en échec ou à risque (0-69)						
	LECTURE			ÉCRITURE		
Jun 2016	Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
CSP	16.4%	27.5%	+ 11.1%	14.4%	29.7%	+ 15.3%
De Bourgogne	36.1%	41.7%	+ 5.6%	38.9%	38.9%	0%
Jun 2017	Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
CSP	15.6%	29.6%	+ 14.0%	15.4%	30.5%	+ 15.1%
De Bourgogne	25.7%	54.8%	+ 29.1%	22.9%	61.9%	+ 39.0%
Jun 2018	Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
CSP	14.4%	27.5%	+ 13.1%	12.9%	28.7%	+ 15.8%
De Bourgogne	37.5%	34.1%	- 3.4%	31.3%	40.9%	+ 9.6%
6 ^e année : Pourcentage des élèves en échec ou à risque (0-69)						
	LECTURE			ÉCRITURE		
Jun 2016	Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
CSP	14.0%	29.9%	+ 15.9%	12.5%	29.2%	+ 16.7%
De Bourgogne	45.2%	51.5%	+ 6.3%	29.0%	39.4%	+ 10.4%
Jun 2017	Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
CSP	15.1%	29.4%	+ 14.3%	12.6%	30.5%	+ 17.9%
De Bourgogne	28.9%	37.8%	+ 8.9%	26.3%	18.9%	- 7.4%
Jun 2018	Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
CSP	14.2%	26.4%	+ 12.2%	10.3%	22.1%	+ 11.8%
De Bourgogne	13.2%	35.0%	+ 21.8%	10.5%	22.5%	+ 12.0%

Mathématique						
1 ^e année : Pourcentage des élèves en échec ou à risque (0-69)						
	RÉSOUTDRE			RAISONNER		
Jun 2016	Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
CSP	11,7%	14,7%	3,0%	9,6%	9,0%	-0,6%
De Bourgogne	0,0%	3,8%	3,8%	1,9%	1,9%	0,0%
Jun 2017	Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
CSP	12,6%	15,9%	3,3%	9,7%	11,0%	1,3%
De Bourgogne	3,8%	12,7%	8,9%	7,5%	9,1%	1,6%
Jun 2018	Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
CSP	11,5%	13,1%	1,6%	10,5%	10,3%	-0,2%
De Bourgogne	5,4%	9,8%	4,4%	2,7%	7,3%	4,6%
2 ^e année : Pourcentage des élèves en échec ou à risque (0-69)						
	RÉSOUTDRE			RAISONNER		
Jun 2016	Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
CSP	21.1%	18.4%	- 2.7%	11.5%	8.7%	+ 2.8%
De Bourgogne	24.0%	20.6%	- 3.4%	16.0%	13.2%	- 2.8%
Jun 2017	Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
CSP	17.8%	17.1%	- 0.7%	11.5%	9.4%	- 2.1%
De Bourgogne	13.3%	9.3%	- 4.0%	13.0%	9.3%	- 3.7%
Jun 2018	Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
CSP	17.8%	18.3%	+ 0.5%	10.7%	10.7%	0%
De Bourgogne	23.4%	23.8%	+ 0.4%	10.6%	16.7%	+ 6.1%
3 ^e année : Pourcentage des élèves en échec ou à risque (0-69)						
	RÉSOUTDRE			RAISONNER		
Jun 2016	Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
CSP	20.2%	23.6%	+ 3.4%	13.2%	14.3%	+ 1.1%
De Bourgogne	30.9%	22.9%	- 8.0%	19.6%	15.3%	- 4.3%
Jun 2017	Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
CSP	21.4%	20.9%	- 0.5%	13.9%	11.4%	- 2.5%
De Bourgogne	36.1%	13.0%	- 23.1%	34.2%	13.0%	- 21.2%
Jun 2018	Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
CSP	19.1%	20.3%	+ 1.2%	13.9%	13.2%	- 0.7%
De Bourgogne	25.0%	15.0%	- 10.0%	17.5%	15.0%	- 2.5%

4 ^e année : Pourcentage des élèves en échec ou à risque (0-69)						
	RÉSoudre			RAISONNER		
	Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
Juin 2016						
CSP	19,7%	20,1%	0,4%	15,7%	13,8%	-1,9%
De Bourgogne	24,1%	9,8%	-14,3%	27,6%	4,9%	-22,7%
Juin 2017						
CSP	17,5%	19,0%	1,5%	12,9%	12,0%	-0,9%
De Bourgogne	19,5%	23,9%	4,4%	19,5%	15,2%	-4,3%
Juin 2018						
CSP	17,8%	19,5%	1,7%	12,9%	10,9%	-2,0%
De Bourgogne	34,3%	14,3%	-20,0%	28,6%	7,1%	-21,5%
5 ^e année : Pourcentage des élèves en échec ou à risque (0-69)						
	RÉSoudre			RAISONNER		
	Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
Juin 2016						
CSP	20,6%	23,6%	-1,9%	20,6%	23,6%	3,0%
De Bourgogne	47,1%	34,1%	-13,0%	29,4%	44,4%	15,0%
Juin 2017						
CSP	20,9%	21,2%	0,3%	19,4%	17,5%	-1,9%
De Bourgogne	41,7%	22,2%	-19,5%	30,6%	16,7%	-13,9%
Juin 2018						
CSP	18,7%	21,9%	3,2%	17,4%	17,3%	-0,1%
De Bourgogne	37,1%	45,2%	8,1%	17,1%	40,5%	23,4%
6 ^e année : Pourcentage des élèves en échec ou à risque (0-69)						
	RÉSoudre			RAISONNER		
	Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
Juin 2016						
CSP	25,0%	24,1%	-0,9%	20,3%	18,0%	-2,3%
De Bourgogne	28,9%	28,6%	-0,3%	23,9%	19,0%	-4,9%
Juin 2017						
CSP	19,3%	20,8%	1,5%	17,7%	18,0%	0,3%
De Bourgogne	29,0%	24,2%	-4,8%	25,8%	18,2%	-7,6%
Juin 2018						
CSP	17,4%	17,0%	0,4%	18,3%	17,2%	-1,1%
De Bourgogne	15,8%	13,5%	-2,3%	15,8%	13,5%	-2,3%

5. Notre mission, notre vision, nos valeurs et nos engagements

L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article I les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté. Elle doit, notamment, faciliter le cheminement spirituel de l'élève afin de favoriser son épanouissement.

Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif (LIP, article 36). Ce dernier comprend :

- Un énoncé de mission : la raison d'être de notre école.
- Un énoncé de vision : l'avenir souhaité de notre école; il décrit l'environnement et les pratiques dans lesquels nous désirons que l'élève évolue afin qu'il se développe à son plein potentiel.
- Des valeurs : nos valeurs représentent ce que nous voulons être comme organisation.



NOTRE MISSION

Semer le savoir
Nourrir les passions
Récolter la réussite
Embellir le monde.

NOTRE VISION

Nous appartenons à une école fondée sur le respect aux portes ouvertes sur la collaboration.

NOS VALEURS ET NOS ENGAGEMENTS

- ✓ **Respect**
Je m'ouvre, j'écoute, j'accepte, je fais confiance malgré les divergences d'opinions, de visions et d'objectifs. Je suis tolérant et je m'adresse aux autres de façon courtoise et bienveillante.
- ✓ **Appartenance**
Dans mon école, j'ai du plaisir, je suis fier d'y être, je me sens bien et je fais en sorte que tous se sentent ainsi. J'accueille les idées des autres avec positivisme et j'accepte de me remettre en question.
- ✓ **Collaboration**
Je travaille avec les autres dans un esprit d'entraide et d'ouverture vers un but commun en reconnaissance des compétences de tous.

6. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles

Enjeux en cohérence avec *Tous Patriotes pour la réussite!*

Enjeu 1 **La réussite en lecture**

Orientation I **Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel**

Objectif 1

D'ici juin 2022, diminuer de 5 points de pourcentage la proportion d'élèves en échec ou à risque (69% ou moins) en lecture.

Indicateur Proportion en pourcentage d'élèves à risque ou en échec à chaque bulletin en lecture

Situation actuelle

	2015-2016			2016-2017			2017-2018		
	Nb. élèves	% échec	% risque	Nb. élèves	% échec	% risque	Nb. élèves	% échec	% risque
	635	6,3%	18,0%	503	5,6%	18,3%	474	5,9%	15,0%
Élèves en échec ou à risque en lecture	24,3%		23,9%			20,9%			

Cible : 15,9%

Enjeu 2 **Niveau d'anxiété chez les élèves**

Orientation II **Évoluer de façon continue par la mises en place des meilleures pratiques**

Objectif 2

D'ici juin 2022, implanter avec le personnel une structure d'interventions afin de soutenir les élèves dans la gestion de leur anxiété.

Indicateur Identifier les éléments d'une intervention efficace au niveau de l'anxiété.

Situation actuelle

Aucune formation en lien avec le sujet n'a été faite dans les dernières années et les membres du personnel nomment le haut niveau d'anxiété chez les élèves. Aucune intervention structurée n'a donc eu cours.

Cible Identification des éléments et production d'un écrit concerté entre tous les membres du personnel concernés d'ici 2022.

Enjeu 3**Faible estime de soi des élèves****Orientation III****Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire**

Objectif 3**D'ici juin 2022, augmenter de 8 points de pourcentage la proportion d'élèves qui ont une opinion favorable de leur estime d'eux-mêmes.**

Indicateur

La proportion d'élèves de 4e, 5e et 6e année qui répondent au sondage portant sur l'estime de soi et qui obtiennent un résultat indiquant qu'ils ont une estime d'eux-mêmes favorable.

Situation actuelle

Le sondage d'avril 2019 portant sur l'estime de soi passé aux élèves de 4e, 5e et 6e année révèle que 2 élèves sur 3 ont une estime d'eux-mêmes favorable (66%).

Cible

Obtenir un résultat de sondage démontrant que 3 élèves sur 4 ont une estime d'eux-mêmes favorable (75%), toujours auprès des élèves de 4e, 5e et 6e année.

7. Transmission et diffusion du projet éducatif

- Le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement et approuvé par la commission scolaire prend effet le 2 juin 2019.
- Le projet éducatif est public et disponible sur le site Web de l'école. Le projet éducatif est notamment communiqué aux élèves, aux parents et aux employés.

8. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, l'école mettra en œuvre des initiatives pour réaliser les objectifs identifiés et en assurer le suivi. Il est à noter que ces étapes, bien qu'importantes, ne font pas partie du document projet éducatif. La direction de l'école utilisera des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et observera périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des initiatives mises en place.

9. Reddition de compte du projet éducatif

Le projet éducatif prend effet le 2 juin 2019 et se termine le 30 juin 2022. Cette période est harmonisée avec l'échéance du Plan stratégique du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieures (MEES), soit 2017-2022.

Les objectifs d'amélioration et cibles qui en découlent sont donc élaborés pour cette période. Une évaluation de la progression se fera annuellement et sera diffusée publiquement dans le rapport annuel de l'école disponible sur le site Web de l'école. Le rapport annuel est notamment communiqué aux parents, aux élèves et aux employés.

Annexe I : Principaux encadrements légaux

Articles de la *Loi sur l'instruction publique*

- 37 Le projet éducatif de l'école, qui peut être actualisé au besoin, comporte :
- 1° le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite scolaire;
 - 2° les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - 3° les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - 4° les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;
 - 5° la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire.
- Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2° du premier alinéa visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre. Ils doivent également être cohérents avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.
- Le projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école.
- 37.1 La période couverte par le projet éducatif doit s'harmoniser avec celle du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3.
- 74 Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.
- Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite des élèves. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire.
- 75 Le conseil d'établissement transmet à la commission scolaire le projet éducatif de l'école et le rend public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou d'un autre délai si le conseil d'établissement et la commission scolaire en conviennent. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif de l'école. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école.
- Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication.
- 83 Le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité.
- 96.2 L'organisme de participation des parents a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite de leur enfant.
- 96.6 Le comité des élèves a pour fonction de promouvoir la collaboration des élèves à

l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à leur réussite et aux activités de l'école.

Le comité des élèves a également pour fonction de promouvoir l'adoption par les élèves d'un comportement empreint de civisme et de respect entre eux ainsi qu'envers le personnel de l'école.

Il peut en outre faire aux élèves du conseil d'établissement et au directeur de l'école toute suggestion propre à faciliter la bonne marche de l'école.

- 209.2 La commission scolaire doit s'assurer de la cohérence des orientations et des objectifs retenus dans les projets éducatifs de ses établissements avec son plan d'engagement vers la réussite et du respect, le cas échéant, des modalités prescrites par le ministre en application du premier alinéa de l'article 459.3. À ces fins, elle peut, à la suite de la réception du projet éducatif d'un établissement, lui demander d'en différer la publication à l'intérieur du délai prescrit par l'article 75 ou 109.1, selon le cas, ou de procéder à des modifications.
- 218 La commission scolaire favorise la mise en œuvre du projet éducatif de chaque école et de chaque centre.
- 221.1 La commission scolaire s'assure, dans le respect des fonctions et pouvoirs dévolus à l'école, que chaque école s'est dotée d'un projet éducatif.